

lorsque le Parlement a été saisi de la question, il y a quelques années, environ 1,700 modèles ont été présentés à un comité, mais aucune mesure n'a été prise.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Il y a eu un décret du conseil.

**L'hon. Michael Starr (Ontario):** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur...

**M. Douglas:** J'aurais une question complémentaire à poser, monsieur l'Orateur. Je n'en avais pas fini avec le point que j'ai soulevé.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît! Le député d'Ontario s'est levé au moins une minute avant le député de Burnaby-Coquitlam.

**L'hon. M. Starr:** Je voudrais poser une question complémentaire au premier ministre, monsieur l'Orateur. Étant donné les propos que le premier ministre vient de tenir et les hurlements qu'ont soulevés aujourd'hui, du côté des libéraux, les questions posées à ce sujet, le gouvernement a-t-il l'intention de choisir un modèle et de l'imposer de force au Parlement et à la population du pays?

**Des voix:** Honte!

**M. Douglas:** Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au premier ministre s'il n'est pas exact que le comité dont il a parlé, et qui était présidé par le secrétaire d'État aux affaires extérieures, a fait une recommandation et que le gouvernement de ce temps-là, qui était un gouvernement libéral, n'y a pas donné suite.

**Le très hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, à cette époque-là, on lui avait présenté tellement de modèles, que le comité avait mis beaucoup de temps à en venir à une décision. Instituer à cette fin un comité équivaldrait, j'ai bien peur, à renvoyer la mesure aux calendes grecques. Comme nous nous sommes dits heureux de pouvoir le faire, au cours de deux campagnes électorales, nous voulons, en tant que gouvernement, assumer notre responsabilité à cet égard.

**M. H. A. Olson (Medicine-Hat):** Question supplémentaire adressée au premier ministre. Pourrait-il faire part au Parlement de certaines des dates qu'il a en vue? Autrement dit, voudrait-il nous indiquer s'il croit pouvoir franchir toutes les étapes qui s'imposent, dans un délai qui lui permette de présenter un modèle au Parlement avant le 1<sup>er</sup> juillet?

**Le très hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, il serait très difficile de le faire à l'appel de l'ordre du jour. Nous pourrions présenter une motion de subsides lundi prochain. Si les honorables vis-à-vis s'opposent à la façon de procéder du gouvernement en cette affaire,

[Le très hon. M. Pearson.]

ils n'auraient qu'à proposer une motion de censure à ce sujet. La Chambre aurait ainsi l'occasion de débattre la question à fond.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Y aura-t-il vote libre à ce sujet également?

**Le très hon. M. Pearson:** J'ose croire que mon très honorable ami, que cette question intéresse à un si haut point, profitera d'une motion de subsides qui se présentera la semaine prochaine.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Étant donné que le premier ministre veut détourner notre attention, pourrais-je lui poser la question suivante? Cette motion de lundi prochain, cet amendement, donnera-t-il lieu à un vote libre?

**Le très hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, il va sans dire que je ne puis dire à mon honorable ami quelle forme affectera la motion qu'il devrait présenter; mais s'il présente une motion condamnant l'intervention du gouvernement en la matière, à lui de tirer ses propres conclusions.

(Texte)

**M. Marcel Lessard (Lac-Saint-Jean):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au très honorable premier ministre?

Ne croit-il pas que ce serait une bonne politique, pour le gouvernement, que d'inviter Sa Majesté la Reine Élisabeth, lors de son voyage au Canada, à hisser au mât de l'édifice du parlement le drapeau que le peuple canadien se donnera au cours de l'été, et ce, afin de refroidir les idées extrémistes des deux groupes?

(Traduction)

**Le très hon. M. Pearson:** Ma foi, monsieur l'Orateur, les projets actuels concernant le voyage de la reine au Canada comprennent une visite à Charlottetown et à Québec. A mon avis, il ne serait pas souhaitable de modifier ces projets à l'heure actuelle et je ne pense pas non plus qu'il soit possible de le faire, même dans le but dont parle mon honorable ami.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, comme le premier ministre a soulevé cette question en répondant à une autre question, qu'il me soit permis de lui demander ceci: n'est-il pas vrai qu'en vertu de notre régime parlementaire, tout ce que le premier ministre recommande à la Couronne ou au représentant de la Couronne au Canada doit être accepté?

**Le très hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, je ne suis pas un expert en matière constitutionnelle comme mon honorable ami...